



ASSOCIATION PLUMES À CONNAÎTRE

(Loi de 1901)

Siège Social : Chez Mr ROUBIN
11 rue Mesnil 75116 PARIS

www.semellesdevent.net

Année 2017

BULLETIN D'ADHESION

* NOM : Prénom : Né(e) le :

ADRESSE : Code Postal :

VILLE : Profession :

Tel. Fixe : Tel. Mobile :

Adresse courriel :

(1) Adhésion de « soutien » avec seulement la revue « Plumes au vent » : 25 €

(2) Adhésion complète avec la revue « Plumes au vent » + tous les services de l'APAC : 40 €

(2) Adhésion complète identique, pour un **Couple Auteur** vivant sous le même toit : 60 €

Membre bienfaiteur : 10 €, 20 €, 30 €, 40 €, 50 € ou plus si affinité !

(1) Adhésion simple en cours d'année : 10 € / trimestre restant soit :

Tout auteur désirant participer à divers salons et (ou) accès au comité de lecture, doit s'acquitter, même en cours d'année, de la cotisation complète : 40 €

(1) **Plumes Au Vent (PAV)** est le bulletin de l'A.P.A.C. dans lequel, outre les informations concernant la vie de l'association, vous pouvez lire des articles sur les divers sujets qui vous intéressent et nous proposer vos textes, (prose, poésie, coup de cœur) pour publication dans la revue.

Vous serez tenus informés sur les diverses manifestations que nous organisons (salons, cafés littéraires, etc...)

(2) **Services proposés** par l'APAC (pour une adhésion complète) :

- Accès au comité de lecture dont chaque adhérent auteur peut bénéficier.
- Accès, avec l'A.P.A.C. à divers salons littéraires qu'elle présente ou qu'elle organise.
- Promotion de ses ouvrages dans le PAV et sur le site internet de l'A.P.A.C.
- Information régulière et complète sur les salons littéraires, joutes poétiques, animations, etc...

- Etes-vous **Auteur** intéressé(e) à participer à des salons littéraires : **OUI** - **NON**

Date :/...../.....

Signature :

Bulletin et règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'APAC, à retourner dûment rempli au trésorier:

Daniel MAZZUCOTELLI 21 Rue des Alliés 57280 MAIZIERES lès METZ.

Courriel : da.mazzucotelli@orange.fr

Tel : 06 76 83 01 22

Les appels de cotisations se font sur les mois de décembre et janvier ; merci de bien vouloir le respecter.

* L'A.P.A.C., soucieuse du respect de la vie privée et de la protection des informations fournies par ses Adhérents, s'engage à ne pas vendre, partager ou sous-traiter le fichier de ses adhérents en sa possession. *

Votre **Carte d'Adhérent** vous sera transmise sur simple demande dès réception de votre règlement.

Notez au verso, si vous le souhaitez, vos remarques, attentes et/ou suggestions.